



## COMPTE RENDU du COPIL ARB du 10 décembre 2020

### Présents :

- Anne Claudius Petit, Conseillère régionale Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Beatrice Aliphath, Conseillère régionale Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Philippe Vitel, Vice-Président Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Christian Mounier, Vice-Président du Conseil Départemental Vaucluse
- Philippe Armengol, Vice-Président du Grand Avignon
- Richard Chemla, Vice-Président Métropole Nice-Côte d'Azur
- Jean-Yves Petit, Président de la commission environnement du CESER PACA
- Gilles Cheylan, Conservateur au muséum d'histoire naturelle Aix en Provence
- Anne Medard, Conservatrice en Chef Muséum d'histoire naturelle Marseille
- Catherine Fournil, administratrice de Fibois-Paca - Vidauban Golf Club
- Thémis Rozier, Chargée d'Etudes, CDC Biodiversité
- Levy Leonesio, France Nature Environnement PACA
- Marc Maury, Directeur du CEN PACA
- Delphine Ruiz, chargée de mission ARFPPMA PACA
- Sylvia Lochon-Menseau, Conservatrice CBNMed
- Cyril Cottaz, chargé de mission CBNMed
- Kattia Diadema, chargée de mission CBNMed
- Coralie Meinesz, CBNA
- Olivier Busson, SGAR PACA
- Hélène Souan, cheffe de service DREAL PACA
- Frédérique Gerbeaud-Maulin, Directrice adjointe OFB
- David Moulin, chef de service OFB
- Dominique Beaudou, chargée de mission OFB
- Laure Verneyre, Directrice OFB Délégation de façade
- Annick Mievre, Directrice Agence de l'Eau RMC
- Philippe Pierron, chef de service Agence de l'Eau RMC
- Christophe Bertrand, Directeur Général Adjoint Région Sud
- Valérie Raimondino, Directrice Région Sud
- Dominique Jardine, Direction de la mer Région Sud
- Céline Hayot, cheffe de service Région Sud
- Jean-Paul Mariani, chef de service adjoint Région Sud
- Béatrice Mayen, cheffe de service Région Sud
- Olivier Nalbone, chargé de mission Région Sud
- Béatrice Orelle, cheffe de service Conseil Départemental Bouches du Rhône
- Guy Marechal, chef de service Conseil Départemental des Alpes Maritimes
- Cedric Torelli, chargé de mission Conseil Départemental des Alpes Maritimes
- Carole Toutain, cheffe de service Conseil Départemental de Vaucluse
- Jean-Philippe Chauvin, Directeur Communauté Agglomération Grand Avignon
- Jean-François Richon, chef de service Métropole Aix-Marseille Provence



- Marion Clément cheffe de service, Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Valérie Le Bras, Directrice Métropole Nice-Côte d'Azur
- Aurélie Dubreuil, chargée de mission Métropole Nice-Côte d'Azur
- Sandrine Halbedel Directrice ARBE
- Audrey Michel Directrice ARBE
- Audrey Glorian Directrice ARBE
- Vincent Vigé chargé de mission ARBE

#### Excusés :

Mireille Benedetti, conseillère régionale et présidente de l'ARBE  
François Cavallier, Vice-Président du Conseil Départemental du Var

#### Ordre du Jour :

##### **1) Ouverture de la séance par Mireille Benedetti et Eric HANSEN**

##### **2) Rappel démarche ARB et volet mer et littoral**

##### **3) Bilan synthétique des actions ARB menées en 2020 au travers de plusieurs « Zooms » sur 4 axes d'intervention**

Axe 1 : Accompagner les projets et les démarches territoriales

Axe 2 : Améliorer et valoriser les connaissances

Axe 3: Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs

Axe 4 : Se positionner en cœur de réseaux

##### **4) Perspectives 2021**

## **Introduction**

Anne Claudius Petit excuse Mireille Benedetti, retenue par un empêchement de dernière minute, et prend le relai pour le COPIL d'aujourd'hui.

Frédérique Gerbeaud-Maulin rappelle l'historique de la création de l'ARB et que l'OFB en assure la vice-présidence aux côtés de la Région.

Annick Mièvre indique que la biodiversité est une compétence récente pour l'agence de l'eau, elle est maintenant l'un des objectifs prioritaires de son programme, c'est donc tout naturellement qu'elle est partenaire créateur de l'ARB.

Hélène Souan rappelle l'importance de tenir ce COPIL et le bon bilan des actions en 2020. Ces actions intègrent celles de l'ARBE, opérateur principal de l'ARB, mais également celles des Départements et



Métropoles de la région, mais également, d'autres opérateurs agissant en faveur de la biodiversité en région.

## Démarche ARB

Hélène Souan rappelle que l'ARB a été créée par convention en janvier 2019 par 5 partenaires : la Région Sud, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'OFB, l'Agence de l'Eau et l'ARBE. Qu'elle est pilotée par un Comité composé des cinq membres fondateurs auxquels s'ajoutent la Préfecture de région, les six Départements, les trois grandes Métropoles régionales, le CESER et les représentants de chacun des collèges de la commission spécialisée ARB du CRB. Ce Comité se prononce sur les orientations stratégiques de l'ARB et identifie les actions du programme d'actions.

Un Comité technique réunissant les 5 signataires a lieu une fois par mois. Un comité technique sur deux sont étudiées les actions en faveur de la biodiversité maritime et littorale. Un comité technique sur deux en alternance permet d'auditionner des projets innovants en faveur de la biodiversité.

Tout porteur d'actions intéressantes en faveur de la protection de la biodiversité peut demander à inscrire ses actions dans le programme d'action de l'ARB.

Le programme d'action se décline en 4 axes. En raison du trop grand nombre d'actions, il ne sera fait que quelques zooms aujourd'hui sur quelques actions phares du programme d'actions.

## AXE 1 : Accompagner les projets et les démarches territoriales

### Zoom aménagement, eau et biodiversité (Audrey Michel)

Objectif global des partenaires : répertorier et diffuser les bonnes pratiques en matière d'intégration des enjeux de biodiversité et d'eau dans les opérations d'aménagement.

Pour ce faire, initiation d'un centre de ressources en matière d'analyse des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales en milieu méditerranéen. 54 projets ont été identifiés, parmi eux 23 ont été sélectionnés pour analyse.

10 retours d'expérience ont été capitalisés dans le cadre du programme européen Life Nature for city life.

Un autre programme Life a été lancé en 2020 : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature (Life ARTISAN), piloté par l'OFB, qui a notamment pour but de mettre en réseau les expériences territoriales.



Béatrice Mayen indique qu'au sein de la commission inondation du comité risques naturels un livret blanc présentant l'articulation entre les politiques de l'eau, les politiques et les solutions fondées sur la nature a été initié. C'est un sujet prégnant au niveau régional, notre territoire est très aménagé, il faut donc innover en matière de gestion des risques d'inondation.

Marc Maury demande quelle est l'échéance du projet life artisan.

Ce projet a démarré à l'échelon régional début 2020, il existe également un niveau national. Le projet s'appuie sur des sites démonstrateurs et dure 8 ans (le recrutement lui est sur 5 ans).

## Zoom Appel à Projet Eau et Biodiversité et projet du Conseil Départemental de Vaucluse (Carole Toutain et Philippe Pierron)

Appel à projet annuel centré sur la restauration de la trame turquoise, qui est le croisement des trames bleues et vertes, et qui permet aux espèces inféodées aux milieux aquatiques de circuler librement, y compris sur les milieux terrestres.

L'année dernière 7 millions d'euros ont été consommés pour cette appel à projet, ce dernier s'élève en 2021 jusqu'à 10 millions d'euros avec un taux d'aide incitatif de 70%. Un jury partenarial régional a été mis en place pour sélectionner les projets. Il se clôturera le 30 avril prochain.

Il est complété par le « marathon de la biodiversité » dont l'objectif est d'avoir une vraie ambition sur la restauration de la biodiversité en restaurant jusqu'à 42 marres et 42 haies. Plus d'infos : [https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_101005/fr/appel-a-projets-eau-biodiversite-2021](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_101005/fr/appel-a-projets-eau-biodiversite-2021)

Le projet « trame turquoise, nouvelle composante de la gestion routière pour le Département de Vaucluse », lauréat de cet appel à projet en 2019, a démarré début 2020 et s'étend jusqu'à 2022. Il identifie les interactions entre la trame turquoise et les axes routiers du département en se concentrant sur certaines espèces cibles. Une quinzaine d'espaces ont été identifiés, en transversalité avec le service des routes, pour mettre en œuvre des travaux d'amélioration et d'aménagement léger comme par exemple des passages à amphibiens. Un partenariat a été monté avec la LPO et le CEREMA pour cela.

## Zoom Appel à Projet « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) (David Moulin)

Appel à projet existant depuis 2017 et dont l'objet est d'améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle communale et intercommunale, en recourant notamment aux sciences participatives. 4 collectivités ont terminé leur atlas : Embrun (05) et St Jean St Nicolas (05), La Celle et La Roquebrussanne (83), St Vincent sur Jabron (04), Vence (06).



13 ABC sont en cours sur le territoire régional. Un ABC est mise en œuvre sur 2 voire 3 ans (le temps de réaliser l'inventaire puis de le restituer sous forme de livret). En 2020, 16 nouveaux dossiers ont été déposés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un jury régional établit un pré-classement mais c'est un jury national qui sélectionne les projets : ainsi 3 projets ont été sélectionnés dans notre région : Cotignac (83), Grasse (06), et le projet piloté par le PNR de la Ste Baume (83) qui réalise un inventaire sur 7 communes.

Grâce au plan de relance 4 autres nouvelles communes vont pouvoir bénéficier de financements pour réaliser leur Atlas de la Biodiversité Communale.

Un site internet de valorisation nationale de l'ensemble des inventaires est en ligne : <https://abc.naturefrance.fr/>

Toutes les productions sont versées dans le Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes (SILENE).

Valérie Le Bras demande quel peut être le périmètre d'un atlas. Réponse : les abc sont soit portés par une commune soit une intercommunalité. Chaque porteur de projet est invité à cibler des groupes d'espèces à enjeux, il se peut donc de ce fait que seule une partie du territoire communal soit concernée.

Valérie Le Bras demande si l'édition 2021 des ABC concernera aussi le milieu marin. Frédérique Gerbeaud-Maulin répond qu'à ce jour le financement n'est pas prévu pour couvrir la thématique marine.

## Zoom projet CasCioMar (Dominique Jardiné)

Projet initié en 2016 par la CDC Biodiversité avec l'appui technique de la société Ecocéan, cette action est inscrite au contrat de baie de Marseille. L'objectif du projet est de restaurer les petits fonds côtiers et de contribuer à l'adaptation au changement climatique. Il s'appuie sur la mise en œuvre de protocoles scientifiquement validés comme le procédé Bioestore : capture de post-larves à l'aide d'attracteurs lumineux spécifiquement développés, pré-grossissement des individus dans une ferme d'élevage, puis relâche en mer à proximité des sites de pêche, au sein de micro-habitats artificiels (comme les hôtels à insectes mais pour les poissons).

Lien vidéo de présentation du projet : 30 CasCioMar : jour de relâche des poissons à La Ciotat - YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=5zGWBQ9YbBg>

Thémis Roziers (CDC Biodiversité) indique que le projet est maintenant entièrement repris par la société Ecocéan.



## AXE 2 : Améliorer et valoriser les connaissances

### Zoom sur la stratégie régionale Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) (Cyril Cotaz, CBNMed)

Les invasions biologiques sont une des causes de perte de la biodiversité au niveau mondial.

Le règlement européen relatif à la lutte contre les invasions biologiques liste 56 espèces de faune et de flore qu'il est interdit de détenir, introduire, commercialiser.

La détection précoce d'un phénomène d'introduction permet de limiter au maximum le risque d'invasion => il y a donc besoin d'une stratégie coordonnée pour réagir rapidement.

Elaboration de la stratégie : un diagnostic biologique d'abord (6% des espèces végétales sont envahissantes ou potentiellement envahissantes en PACA) puis un diagnostic social pour évaluer la perception de ces espèces. Le croisement des deux débouche sur une stratégie, accompagnée d'un plan d'action.

Mutualisation des infos via une plateforme internet commune, réseau de veille et d'alerte sur les espèces végétales exotiques envahissantes, création d'outils de communication, de formation et de sensibilisation, recherche de cohérence avec le niveau national et les régions limitrophes, les actions de mise en œuvre de la stratégie régionale sont nombreuses.

Un site internet pour faciliter la mise en réseau : <http://www.invmed.fr> et regroupant des fiches espèces, des veilles réglementaires, des retours d'expériences. Par exemple, une charte de bonne conduite à l'usage des citoyens et des communes a été élaborée pour ne pas introduire d'espèces végétales envahissantes dans les jardins privés et les espaces verts communaux.

De nombreux partenariats avec des gestionnaires, des organismes de recherche, mais aussi les services de police environnementale de l'OFB, les représentants de l'interprofession de l'horticulture et de la sylviculture... Les professionnels pépiniéristes sont dans le tour de table pour lutter contre l'introduction des espèces végétales invasives. Il y a également un enjeu de santé humaine car certaines de ces espèces sont allergisantes.



## **AXE 3 : Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs**

### **Zoom Démarche Mécénaturel (Sandrine Halbedel)**

Réflexion lancée dans le Réseau Régional des Espaces Naturels (RREN) en 2011, ayant débouché sur la volonté de constituer un pôle de ressources et de compétences, de promotion et d'accompagnement en matière de mécénat environnemental.

Une étude avait été menée pour savoir quelle était la meilleure stratégie à suivre : finalement au lieu de créer ou développer un fonds de dotation spécifique, il a été décidé de s'appuyer sur les structures et têtes de réseaux existantes.

Ce pôle d'accompagnement est porté par l'ARBE et organise des sessions de formation auprès des membres du RREN, accompagne la constitution du rescrit fiscal qui doit nécessairement être présenté auprès de l'administration fiscale.

Un exemple : l'ARBE a adhéré à la plateforme de la CCIMP Marseille Provence, appelée Metropolitan Business Act, réseau d'entreprises regroupant acheteurs et vendeurs. Le Conservatoire du littoral (lui aussi membre du RREN) a également adhéré. Il est possible de faire la promotion de l'existence de cette plateforme et/ou que ceux qui le souhaitent s'inscrivent en tant qu'acheteur public, etc...

Définition du Mécénat : une action dénuée d'intérêt, qui peut prendre plusieurs formes (mécénat de compétence, mécénat en nature : mise à disposition de matériels ou d'espaces, mécénat financier).

Le mécénat se distingue juridiquement et fiscalement du sponsoring qui lui peut donner droit à contreparties.

## **AXE 4 : Se positionner en cœur de réseaux**

### **Zoom RESEDA Flore (Réseau d'Acteurs pour la conservation de la flore méditerranéenne) (Katia Diadema, CBNMed)**

Jeune réseau qui fédère de nombreux organismes de recherche et acteurs du milieu de la conservation. Concerne une zone biogéographique élargie : une partie de la région Occitanie, une partie de la région Auvergne Rhône Alpes, les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse en entier. Etablit des protocoles communs d'observation et de conservation des espèces, structure les actions de conservation espèces et habitats.

Sont membres du réseau : 4 parc nationaux, 2 conservatoires d'espaces naturels, 4 conservatoires botaniques nationaux, l'IMBE, la Tour du Valat, l'ARBE...

L'animation et le secrétariat du réseau sont portés par le CBNMed (Conservatoire Botanique National de Porquerolles). Une charte en précise le fonctionnement.



Des liens avec le réseau flore sentinelle, porté lui par le conservatoire botanique national alpin.

L'élaboration de protocoles et d'outils communs de conservation d'espèces a pu continuer en 2020 malgré crise sanitaire. Le réseau a accueilli un nouveau membre en 2020. 18 nouveaux acteurs souhaitent adhérer dans un futur proche.

Un espace d'échange pour les membres du réseau. Un site internet grand public et plusieurs documents de communication sont produits.

## Perspectives 2021

Un comité technique de l'ARB par mois. Deux comités de pilotage de l'ARB par an. Prochain comité de pilotage le 12 mars 2021.

Le projet de programme d'action 2021 de l'ARB sera examiné par la commission spécialisée ARB du CRB qui prépare l'avis du CRB sur ce programme d'action.

Une rubrique ARB dédiée sur le site internet de l'ARBE présente les financements biodiversité disponibles en région.

Un questionnaire pour solliciter l'inscription des actions des acteurs qui agissent en faveur de la biodiversité régionale dans le programme d'action de l'ARB a été élaboré.

## Temps d'échanges

Béatrice Mayen indique l'ouverture de l'appel à projet plantations d'arbres en bords de rivières : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/aap-plantations-darbres-en-bord-de-riviere>

Marc Maury informe l'assemblée du projet Eco-TIG porté par le CEN PACA qui vise à la participation et la sensibilisation des personnes sous mains de justice à la préservation de la biodiversité des espaces naturels locaux et parle même d'étendre cette démarche à terme à l'ensemble des espaces naturels.

Jean-Philippe Chauvin interroge la lisibilité des actions du programme d'actions. Céline Hayot répond qu'elles ont été réparties en 4 axes, axes eux-mêmes déterminés à l'issue de la phase de préfiguration de l'ARB lors d'ateliers en 2017. Elle rappelle la richesse des actions sur le territoire, d'où la difficulté à mettre en avant les plus pertinentes, sans jamais prétendre à une quelconque exhaustivité, impossible à atteindre.



Philippe Vittel, Vice-Président de la Région Sud rappelle qu'il assure la présidence de l'AGORA et confirme le souhait de collaboration entre tous les acteurs. Il rappelle l'ambition que s'est fixée la Région Sud en consacrant 20% de son budget total à son Plan Climat régional.

Anne Claudius Petit clôture la séance en rappelant la démarche partenariale de l'ARB, véritable plateforme régionale d'échange en matière d'actions en faveur de la protection de la biodiversité.